



MANIFESTE

COLLECTIF DES PRECAIRES DE L'HOTELLERIE, RESTAURATION, EVENEMENTIEL

pour un changement de regard et de pratiques politiques

Le collectif des précaires de l'hôtellerie, restauration, événementiel (CPHRE) est le fruit de la rencontre de personnes du même corps de métiers (serveur, plongeur, cuisinier, maître d'hôtel, femme de chambre, réceptionniste, équipier...) autour d'une conviction profonde d'organiser un mouvement solidaire contre cette nouvelle loi de l'assurance chômage qui tend à la paupérisation de notre catégorie socioprofessionnelle.

Nous refusons la destruction du pacte social orchestrée par le gouvernement Macron. Nous devons, dans ce sens, en ayant en mémoire l'action éminemment progressiste et incroyablement émancipatrice de nos aînés, ouverts sur la société et porteurs d'un projet de transformation sociale, œuvrer à une convergence de toutes les énergies nationales dans un élan de solidarité inédit.

Le CPHRE dénonce avec véhémence toutes les tentatives de désintégration, de saccage du code du travail à coups d'ordonnances et de lois aussi abjects qu'ignominieuses.

Nous sommes aujourd'hui face à une évidence : que le monde de mensonges sur lequel le gouvernement Macron a bâti son règne, son pouvoir discriminant s'est écroulé pour exhiber sa seule vérité : brandir les aspects les plus totalitaires de la Ve République, sa seule réalité : entreprise d'anéantissement de toute action s'inscrivant dans une perspective sociale harmonieuse. Ce constat ne doit pas se départir de la nécessité pour tous les acteurs de la société civile de se trouver et de réaliser l'analyse critique afin d'amorcer une stratégie émancipatrice, de faire force commune pour reconstruire, refonder une société en crise, une société en lambeaux. Il y va de leurs responsabilités. Face à l'horreur hurlante, le silence est aussi inhumain que le crime.

Les précaires de l'hôtellerie, restauration, événementiel, de par leur nombre incommensurable, sont toutes ces petites mains qui organisent les différentes missions événementielles, vous servent le café, le déjeuner, le dîner, préparent vos séminaires et banquets, enjolivent vos cérémonies de mariages, de baptêmes, rangent et nettoient votre chambre d'hôtel, préparent votre arrivée à l'hôtel ...etc.

Les précaires de l'hôtellerie, restauration, événementiel, travaillent, participent à l'économie nationale de façon active et silencieuse. Si nous crions notre indignation aujourd'hui, c'est à cause de cette infâme nouvelle loi de l'assurance chômage que le gouvernement Macron s'appête à mettre en place pour anéantir notre dernier espoir d'avoir accès aux droits à l'assurance chômage acceptables et respectables, a contrario, cette nouvelle loi vise à les étioiler, voir à les faire disparaître à cause d'un nouveau mode de calcul absurde qui prend en considération des jours travaillés et non travaillés. Nous nous retrouverons avec une indemnité journalière dérisoire, insuffisante pour mener une vie digne, impactant notre pouvoir d'achat.

Face à cette situation et face à la catastrophe sanitaire que nous vivons, l'urgence de la mobilisation de tous est plus que salutaire, au moment où le gouvernement Macron octroie des aides à tout le monde, il en oublie une frange de la société, nous, les précaires de l'hôtellerie, restauration, événementiel, appelés plus communément, les extras (CDD d'usage), livrés à eux-mêmes sans une quelconque aide ni considération, laissant sur le carreau, à la marge, des centaines de milliers de personnes sans perspectives d'avenir et pourtant, composante inamovible de la Patrie et du Peuple.

Patrie et Peuple, voilà deux notions, deux concepts socio-politiques disparus et devenus inexistantes dans la culture des dirigeants actuels. Les gouvernants ne se sont plus guère souciés des conditions sociales et économiques très difficiles, imposés aux citoyens durant des décennies. Aujourd'hui, le même discours démagogique et trompeur tente de faire croire à l'illusion d'une amélioration, d'un redressement de la situation économique du pays, le peuple pris au dépourvu face à une économie libérale brutale, une ubérisation rampante, des attaques contre le service public, des licenciements, de la répression ; ce peuple, voit ses conditions de vie se dégrader davantage.

A ce stade, ni les précautions oratoires, ni l'aveuglement volontaire ou non, ne peuvent plus masquer la réalité de la guerre sociale totale déclarée par le gouvernement Macron.

Qu'il vous en souviennne, la honte même sera moins honteuse que vous.

Les précaires de l'hôtellerie, restauration, événementiel subissent de plein fouet cette période exceptionnelle. Malgré qu'ils soient embauchés directement par les entreprises, ils n'ont aucun statut juridique leur permettant de bénéficier pleinement des mêmes droits socioprofessionnels que le reste de la population active, nous en voulons pour preuve :

- ⇒ Quand l'ensemble des salariés bénéficient de la mutuelle santé par leurs employeurs, les précaires ne percevant pas de versements santé, souscrivent une mutuelle moyennant une cotisation autour d'une centaine d'euros.
- ⇒ Quand l'ensemble des salariés se voient rembourser leurs abonnements transports et taxis, intégralement ou partiellement par leurs employeurs, les précaires les paient comptant sans remboursements.
- ⇒ Quand l'ensemble des salariés reçoivent des primes, de l'intéressement, de la participation, un 13^e mois, une gratification de fin d'année par leurs employeurs, les précaires n'encaissent pas un euro.
- ⇒ Quand l'ensemble des salariés ont droit au CE (comité d'entreprise), les précaires n'y ont pas accès, malgré qu'ils fassent partie de la masse salariale.
- ⇒ Quand l'ensemble des salariés bénéficient des jours fériés et week-end, les précaires travaillent et assurent leur remplacement sans compensation.
- ⇒ Quand l'ensemble des salariés se voient majorer leurs heures de travail de nuit par leurs employeurs, les précaires travaillent sans majoration ni compensation.
- ⇒ Quand l'ensemble des salariés reçoivent des pourboires, les précaires n'ont pas le droit d'en recevoir.
- ⇒ Quand l'ensemble des salariés ont une indemnité d'habillement ou se voient fournir des tenues de travail par leurs employeurs, les précaires s'acquittent de l'outil de travail sans participation ni remboursement.
- ⇒ Quand l'ensemble des salariés sont protégés par le code du travail, les précaires n'ont pas cette protection.

L'insuffisance ici relevée s'ajoute au mépris du gouvernement Macron avec les dernières mesures pour la protection de l'emploi liées à la crise sanitaire, où nous, précaires de l'hôtellerie, restauration, événementiel sommes oubliés, détruisant au passage des centaines de milliers de vies et de familles en ces moments douloureux, ignorant et bafouant les droits les plus fondamentaux de la déclaration universelle des droits de l'homme :

Article 23

- 1. Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage.*
- 2. Tous ont le droit, sans aucune discrimination, à un salaire égal pour un travail égal.*
- 3. Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine complétée, s'il y a lieu, par tous les moyens de protection sociale.*

Article 25

- 1. Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstance indépendantes de sa volonté.*

Article 30

Aucune disposition de la présente déclaration ne peut être interprétée comme impliquant, pour un Etat, un groupement ou un individu, un droit quelconque de se livrer à une activité ou d'accomplir un acte visant à la destruction des droits et libertés qui y sont énoncés.

Nous exprimons nos inquiétudes et faisons état de nos préoccupations à l'égard du recours massif, abusif et systématique des pratiques légalement autorisées donnant le pouvoir d'agir et de décider pour la protection de personnes sans leur consentement. Une autre inconséquence de la politique sociale prônée de nos jours. Les échecs successifs des différents gouvernements qui ont eu affaire aux institutions de l'Etat, en usant de flou idéologique et de langue de bois ont fini par miner ces institutions en les asservissant et en sapant toute velléité de résistance et de redressement de la situation.

Nous, collectif des précaires de l'hôtellerie, restauration, événementiel appelons en premier lieu à la mise en place de mesures d'urgence ad hoc :

- ⇒ Le gel du décompte des jours d'indemnités versés par pôle emploi.
- ⇒ Le renouvellement automatique des droits, sans condition, sur la base des anciens droits.
- ⇒ L'extension de la couverture maladie universelle (CMU) à l'ensemble des précaires.

Ces mesures doivent être appliquées sur une durée d'une année pour faire face présentement et pour l'après crise sanitaire et économique qui se profile.

Par la publication de ce manifeste, nous demandons l'annulation de la nouvelle loi de l'assurance chômage et la mise en place d'un moratoire afin de :

- ⇒ Nous permettre de mettre en place un nouveau statut.
- ⇒ Nous permettre de mettre en place un dialogue national.
- ⇒ Nous permettre de lancer un chantier d'espoir qui changerait des vies.
- ⇒ Nous permettre de mettre en place un nouveau pacte social.

Ce présent manifeste est une sonnette d'alarme, destiné à sensibiliser les autorités concernées, et aussi faire adhérer et fédérer les personnes autour de notre combat sincère et juste.

Ce présent manifeste est destiné aux médias pour vulgariser notre combat et notre démarche, à cet effet, le collectif des précaires de l'hôtellerie, restauration, événementiel se donne le droit de se doter des moyens de communications effectifs :

- **Email** : cphre2020@hotmail.com
- **Facebook** : collectif des précaires de l'hôtellerie, restauration, événementiel
- **Twitter** : @cphre2020
- **Change.org** : collectif des précaires de l'hôtellerie, restauration, événementiel

Il est de notre devoir de passer aux armes de la désacralisation de tous les aspects de la vie, à commencer par nos propres structures mentales et sociales, pour opérer une transformation sociale, politique, démocratique qui fasse de nous la réalité de ce que nous prétendons être.

S'unir pour ne plus subir.

Le collectif des précaires de l'hôtellerie, restauration, événementiel.

